

🍌 DÉCHETS ALIMENTAIRES



Le compostage est un processus naturel qui transforme les déchets organiques (épluchures, restes végétaux) en compost, un engrais naturel pour les plantations.

CONSIGNES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Céréales, pains, pâtes, sucre...
- Fruits et légumes
- Coquilles d'œufs
- Gâteaux, produits laitiers, noix...
- Viandes, poissons, fruits de mer
- Marcs a café, sachets de thé
- Nourriture pour animaux

RÉSIDUS VERTS (RÉSIDUS DE JARDIN)

- Feuilles mortes, herbes coupées
- Fleurs, plantes, restants d'empotage

AUTRE MATIÈRES ORGANIQUES

- Essuie-tout, mouchoirs
- Excréments d'animaux
- Cendres froides



INTERDITS

RÉSIDUS NON COMPOSTABLES OU CONTAMINÉS

- Contenants et emballages
- Produits Salle de bain
- Médicaments et déchets médicaux
- Objets électroniques
- Textiles
- Résidus domestiques et chimiques
- Essuie-tout enduits de produits chimiques

AUTRE MATIÈRES REFUSÉES

- Animaux ou partie d'animaux morts
- Couches, serviettes sanitaires
- Roches, gravier...
- Pas de sacs plastique ou dits biodégradables



LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES COMPOSTEURS PARTAGÉS

- Respecter les consignes pour éviter les mauvaises odeurs
- Equilibrer déchets humides (épluchures) et déchets secs (broyats)
- Refermer le composteur après utilisation

LE COMPOST EST UN PROJET COLLECTIF, MERCI DE PENSER AUX AUTRES UTILISATEURS

- En cas de doute sur un déchet, il vaut mieux ne pas le mettre dans le composteur.
- Pour toute question ou problème veuillez contacter le référent compost de votre commune ou la communauté de communes Spelunca Liamone contact au dos du livret

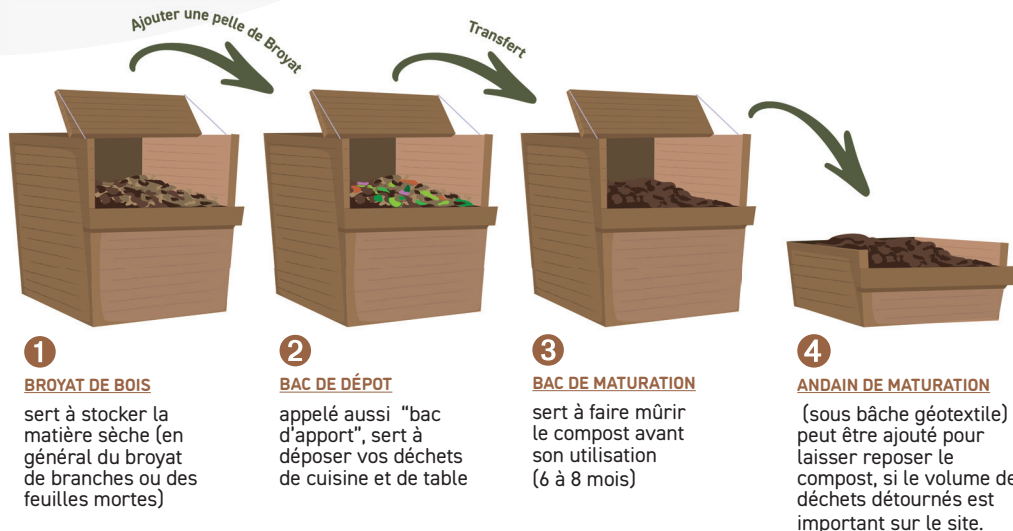
COMMENT BIEN COMPOSTER

- 1 Intégrer le contenu d'un ou de plusieurs bio seaux dans le bac de dépôt (bac 2)
 - 2 Etaler de façon uniforme
 - 3 Ajouter une couche de déchets bruns (broyat de bois)
 - 4 Mélanger l'ensemble
- Répéter l'opération 1 et 2 afin de réaliser un mille-feuilles



LES HUILES

Les huiles alimentaires ne sont pas valorisables dans le circuit classique des ordures ménagères. L'entreprise est responsable de la gestion des huiles alimentaires qu'elle produit. L'entreprise doit assurer l'élimination des huiles alimentaires



LES MODALITÉS DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

POUR LES PROFESSIONNELS

Les biodéchets sont collectés par la communauté de communes spelunca Liamone puis valorisés sur la plateforme de compostage SLTP localisée à cargèse afin de créer du terreau.

La collecte s'effectue dans un bac marron mis à disposition par la communauté de communes et sorti le jour de la collecte devant votre établissement. Les déchets peuvent être jetés en vrac ou dans des sacs verts OK COMPOST



➡ **La communauté de communes ne fournit pas les sacs ok compost.**
les bacs une fois distribués sont sous votre responsabilité (lavage, vol..)

POUR LES PARTICULIERS

Commandez votre composteur gratuit en 3 clics*

- Sélectionnez votre commune
- Choisissez le modèle (2 hauteurs : composteur de jardin 90 cm, composteur de balcon 75 cm)
- Choisissez l'heure et le lieu où vous souhaitez récupérer votre matériel (vous recevrez un courriel de confirmation)

Le jour J, rendez-vous au point de distribution pour retirer votre matériel et bénéficier de conseils personnalisés pour bien l'utiliser.

* Dans la limite d'un composteur par foyer.



Réserver son composteur individuel
sur le site du syvadec

<https://www.syvadec.fr/inscription-composteur>

En attente des points des bornes à biodéchets